



L.R.H.B ORAN

الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد وهران



L.R.H.B ORAN

PV CRQD N° 06 en Date du 13/12/2010

1/2

Membres Présents : Mrs KARTALI /DJ – BENSAHLI /A – BOUHADIBA /F

AFFAIRE DISCIPLINAIRES

AFFAIRE N°37 Ren: JSM Relizane – NRB Hassi Mameche S/G -Chpt R1 du 10/12/2010

- ❖ Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :
- ❖ Avertissement officiel (C) du Club JSMR Mr BELAGRAA M- Lic/N°291
- ❖ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières
- ❖ Vu les règlements généraux FAHB

DÉCISION

↪ *Avertissement confirme pour officiel (C) du JSMR Mr BELAGRAA M- Lic/N°291*

AFFAIRE N°38 Ren : H.B.C.Ghazaouet – E.S.Oued Fodda S/G R2 - du 10/12/2010

- ❖ Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :
- ❖ Absence staff technique du club ESOF
- ❖ Disqualification du joueur ZEMRI –H- Lic/N°348 ESOF pour attitude antisportif
- ❖ 2^{eme} Avertissement OFF (B) Mr.BELKACEM-S-. Lic/N°059du club H.B.C.Ghaz
- ❖ Vu les règlements généraux FAHB
- ❖ Vu le barème des pénalités Administratives et Financière

DÉCISION

- ↪ Il est infligé une amende *de 20.000 DA au Club E.S.Oued Fodda (Art 23/BSDF)*
- ↪ Il est infligé une suspension *de 02 matchs au joueur ZEMRI –H- Lic/N°348 ESOF*
- ↪ Il est infligé une amende *de 2.500 DA au Club E.S.Oued Fodda*
- ↪ Il est infligé une amende *de 2.500 DA au Club HBCGhazaouet (2^{eme} Avertissement OFF (B))*

AFFAIRE N°39 Ren: J.S Bethioua – MC Oued Tlelat- S/G R2 - du 11/12/2010

- ❖ Vu la feuille de match et le rapport des arbitre signalant :
- ❖ Disqualification du joueur NEHAIRIA-M- Lic/N°087 JSB pour geste antisportif
- ❖ Vu les règlements généraux FAHB
- ❖ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières

DÉCISION

- ↪ Il est infligé une suspension *de 02 matchs au joueur NEHAIRIA-M- Lic/N°087 JS Bethioua*
- ↪ Il est infligé une amende *de 2.500 DA au Club J.S BETHIOUA*



L.R.H.B ORAN

الاتحادية الجزائرية لكرة اليد
الرابطة الجهوية لكرة اليد وهران



L.R.H.B ORAN

AFFAIRE N°40 Ren: NASR Senia – IRB Oran S/G R1- du 10/12/2010

2/2

- ❖ Vu la feuille de match signalant :
- ❖ Avertissement OFF (A) Mr. OSMANI -A. Lic/N°423 du club NASR Senia
- ❖ Vu les règlements généraux FAHB
- ❖ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières

DÉCISION

↪ Avertissement confirmé OFF (A) *Mr. OSMANI -A. Lic/N°423 du club NASR Senia*

AFFAIRE N°41 Ren: U.S. Ténès –A.S.W.S.BA S/G R1- du 11/12/2010

- ❖ Vu la feuille de match et le rapport des arbitres et délégués signalant :
- ❖ Arrivé de l'équipe A.S.W.S.B.A, après battement.
- ❖ Vu la lettre explicative du club A.S.W.S.B.A
- ❖ Vu les règlements généraux FAHB
- ❖ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières

DÉCISION

↪ Match acquit en faveur de l'équipe US Ténès par le score de (10:00)

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT

EFFET A COMPTER DU :

16-12- 2010

SECRÉTAIRE DE SÉANCE
BOUHADIBA. F

LE PRÉSIDENT DE LA CRQD
KARTALI - DJ